

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 24 août 2022, s'est réunie le 2 septembre 2022, sous la présidence de M. ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le préfet.

## 1) Membres de la commission

### 1.1 Membres présents :

- M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne ;
- M. Jean-Pierre MOULIN, président de l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- Mme Nathalie LAFOSSE, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Gilles PILLIAS, vice-président de la coordination rurale de la couronne parisienne ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France ;
- M. Xavier GUIOMAR, maire de Chalo-Saint-Mars, représentant les maires ;
- Mme Odile CLOUT, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'union régionale des syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs.

### 1.2 Pouvoirs :

- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français dispose du pouvoir de Me Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant le président de la chambre départementale des notaires de l'Essonne ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France, dispose des pouvoirs de M. LEBLANC, représentant du collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France et de M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole, représentant le conseil départemental de l'Essonne.

## 2) Invités à titre d'experts

- M. David HERMAN de la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- Mme Rozenn LE TOUZE, Mme Stéphanie LABORDE, M. Henri VACHER, M. Badreddine REKIK et M. Arnaud SCHLOSSER de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

## 3) Quorum et ordre du jour

M. Philippe ROGIER constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers. L'ordre du jour compte les points suivants :

- a) Examen du PLU de Marcoussis ;

- b) Examen du PLU de Lardy ;
- c) Examen du PLU des Granges-le-Roi;
- d) Examen du SCoT de la Métropole du Grand Paris.

**4) Ont présenté leur projet devant la commission :**

- PLU de Marcoussis : M. Olivier THOMAS, maire, Mme Karine GONSSE, directrice générale des services et Mme Séverine NICOLEAU, directrice du développement urbain, de l'aménagement et de l'agriculture.
- PLU de Lardy : M. Lionel VAUDELIN, 1er adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme ;
- PLU des Granges-le-Roi : M. Pierre VALLÉE, maire ;
- SCoT de la MGP : Mme Sandra CHOPIN, cheffe de projet SCoT (en audioconférence)

Le directeur départemental  
des territoires



Philippe ROGIER